



## Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

### Géographie 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> Année scolaire 2019-2020

#### Cadre pédagogique

La Géographie s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs (cf. PER, Cycle 3, MSN – SHS, p. 61) :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace à différents moments,
- construire des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à développer une citoyenneté active et responsable.

La Géographie a pour objectifs de permettre à l'élève d'acquérir des connaissances, des compétences et des outils lui permettant d'analyser les enjeux du monde actuel dans une perspective systémique, de développer son esprit critique et de se donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active.

L'enseignement de la Géographie au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire, en favorisant des démarches d'apprentissage centrées sur le questionnement et l'enquête.

#### Dotation horaire et conditions cadre

9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>
2 périodes	2 périodes	2 périodes

#### Moyens d'enseignement \*

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie sont utilisés en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années dans l'ensemble des classes : les élèves disposent d'un *Livre* et de *Fiches* proposant des activités pédagogiques. L'introduction des MER s'achèvera à la rentrée 2020 en 11<sup>e</sup> année.

Des séquences pédagogiques complémentaires sont à disposition des enseignant-e-s sur le site *Disciplines CO* (<http://edu.ge.ch/co>).

\* Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire, mais leur usage n'est ni exhaustif ni exclusif ; ils peuvent être complétés par des ressources développées par les enseignant-e-s.

#### Évaluation

Les élèves sont évalué-e-s régulièrement sur l'acquisition de notions et de connaissances, ainsi que sur leur capacité à mobiliser les démarches et outils faisant partie des objectifs d'apprentissage du PER. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux évaluations significatives testant plusieurs apprentissages et attentes du PER.

#### Programme

L'enseignement de la Géographie (objectif SHS 31 du PER) s'organise, pour chaque année de scolarité, autour de trois thèmes. Chacun des thèmes questionne plus particulièrement les enjeux environnementaux, économiques ou sociaux. Dans le but de mettre en évidence la

complexité des problématiques géographiques et de favoriser une pensée systémique, les enseignant-e-s mettent en évidence les liens entre ces trois pôles tout en intégrant différentes échelles spatiales.

Les enseignant-e-s ont en outre la possibilité d'aborder ponctuellement des sujets ou thématiques, notamment en lien avec l'actualité, ne figurant pas dans l'un des trois thèmes annuels. Les activités réalisées dans ce contexte peuvent contribuer à mettre en valeur les attentes du PER en termes de Capacités transversales et de Formation générale. L'éducation au développement durable entre dans ce cadre.

Pôle	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>
Environnement	Les risques naturels liés à l'écorce terrestre	Le changement climatique : les risques liés aux phénomènes atmosphériques	L'eau et ses enjeux
Économie	De la production à la consommation d'un bien agricole	De la production à la consommation d'un produit industriel	De la production à la consommation d'une source d'énergie
Société	Vivre en ville, ici et ailleurs	Les migrations, leurs causes et leurs conséquences	Les flux d'informations

Les enseignant-e-s organisent l'année scolaire en fonction de nombreux paramètres. Bien que les objectifs d'apprentissage soient communs aux différents regroupements ou sections, et que les attentes de niveau 2 du PER soient visées pour l'ensemble des élèves, le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés.

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie ont été élaborés de façon à permettre la mise en œuvre des trois thèmes annuels du PER en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. Chaque thème est composé de plusieurs modules, centrés sur divers questionnements en lien avec le thème. L'atteinte des objectifs d'apprentissage du PER ne nécessite pas d'avoir réalisé l'ensemble des modules d'un thème. Dans une perspective de différenciation, les enseignant-e-s ont la possibilité de compléter ces MER par des ressources personnelles.